

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 19 juin 2024

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Date de la convocation** : Jeudi 13 juin 2024

**Début de séance** : 18 h 15

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

### **Délégués titulaires présents** :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Anne ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques.

1

**Délégués suppléants présents** : FREDY Damien ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MAURON Francine.

**Excusés ayant donné pouvoir** : BOILLETOT Jean-Marc à GAUTHIER PACOUD Sandrine ; BOISSON Laurence à CHATOT Patrick ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; BUNOD Remy à BUCHOT Jean-Yves ; CALLAND Jacques à RETORD Dominique ; CASSABOIS Yannick à LONG Grégoire ; CHAMOUTON Patrick à RASSAU Jean-Noël ; DEPARIS-VINCENT Christelle à MARQUES Patrick ; GROSDIDIER Jean Charles à GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc à PROST Philippe ; HALBOURG Bertrand à PARIS Robert ; HUGONNET Franck à BAILLY Hervé ; LACROIX Serge à BONDIER Jean Robert ; LUSSIANA Eddy à GEAY David ; MILLET Jacqueline à CLOSCAVET Marie Claire ; MILLET Michel à BAILLY Thierry ; MOREL-BAILLY Hélène à PIETRIGA Guy ; VUITTON Antoine à HOTZ Richard.

**Excusés** : BOURGEOIS Rachel ; CAPELLI Sophie ; DAVID Lauriane ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien) ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représenté par JULLEROT Pascal) ; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

**Absents** : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BIN Richard ; BRIDE Frédéric ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; GUILLOT Evelyne ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PERRIN Alexandre ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; THOMAS Rémi.

**Secrétaire de séance** : DUTHION Jean-Paul

*Le quorum est atteint avec 67 délégués titulaires et 4 délégués suppléants présents pour 89 suffrages exprimés (18 pouvoirs ont été donnés), soit 27 absents pour ce conseil.*

**1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire du 03 avril 2024**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le compte rendu de séance du Conseil Communautaire du 03 avril 2024.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 89 votants – 89 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE PRENDRE ACTE** de l'exercice de ses délégations par le Président.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 89 votants – 89 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE PRENDRE ACTE** de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 89 votants – 89 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Rapport d'activités 2023**

2

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE PRENDRE ACTE** du compte-rendu d'activités de l'exercice 2023 de Terre d'Émeraude Communauté,

**DE CHARGER** Monsieur le Président de transmettre le présent compte rendu à Mesdames et Messieurs les Maires des Communes membres, en vue d'une information aux Conseils municipaux.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 89 votants – 89 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**5. Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et plan de prévention 2024**

*19 h 00 Constatant l'arrivée de Rémy BUNOD (représenté du point 1 à 5 par Jean-Yves BUCHOT)*  
*19 h 07 Constatant l'arrivée de Laurianne DAVID (portant procuration de Sophie CAPELLI)*

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE VALIDER** le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan de prévention 2024 .

**D'APPROUVER** l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan de prévention issu de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une mise à jour annuelle du document unique.

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2024 pour accompagner la mise en œuvre du plan de prévention,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de veiller à la mise en œuvre du DUERP.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **6. TIERS-LIEUX VAL SURAN - Convention de financement du projet**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'ABROGER** la délibération du Conseil Communautaire n° 014/2023 en date du 1<sup>er</sup> mars 2023 portant convention de financement de l'Espace Partagé de Val Suran,

**D'APPROUVER** la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage, se substituant à la convention de mandat en date du 17 décembre 2019 conclue entre l'ancienne communauté de communes Petite Montagne et la Commune de Val Suran,

**D'AUTORISER Monsieur le Président** ou l'un de ses représentants à signer tout document relatif à cette convention ainsi que tout avenant après avis du Bureau Communautaire,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer cette convention ainsi que tout avenant après avis du bureau communautaire.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **7. BELLECCIN - Acquisition de parcelles complémentaires**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'ACCEPTER** dans l'acte d'acquisition du Centre Sportif de BELLECCIN l'intégration de parcelles non recensées au moment de la vente, à savoir les parcelles n° 221, 222, 225, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 238, 239, 240, 644, 646 et 654 ainsi que les parcelles cadastrées 0714 et 0576 sans modification du prix d'acquisition défini dans la délibération du 08 novembre 2023.

3

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer tous documents nécessaires à la finalisation de ce dossier, notamment à signer l'acte notarié intégrant ces modifications.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **8. DÉBAT – Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)**

##### **LE DEBAT EST OUVERT :**

*Pas de remarques ni de questions de l'Assemblée*

#### **9. ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Pénalités financières**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPLIQUER** la pénalité financière prévue à l'article 36 du règlement du service public d'assainissement dans les cas suivants :

- En cas d'absence de raccordement au collecteur public d'assainissement.
- En cas de non-conformités des branchements d'eaux usées domestiques d'un immeuble desservi par un réseau public d'assainissement en service depuis plus de 2 ans.
- En cas d'obstacles mis à l'accomplissement de la mission de contrôle du service public d'assainissement.

**D'APPLIQUER** la majoration au taux maximal de 400 % prévue par l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**10. BIODIVERSITE - Extension du site Espace Naturel Sensible (ENS) Cirque et marais de Vogna par l'intégration du marais de Brenet**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE DEMANDER** la labellisation Espace Nature Sensible (ENS) du marais de Brenet, son intégration au périmètre existant de l'ENS « Cirque et marais de Vogna » et sa prise en compte dans le plan de gestion en cours de rédaction ;

**DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental du Jura la modification du périmètre ENS « Cirque et marais de Vogna » existant ;

**DE CHARGER** Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement et du développement durable, Jean-Paul DUTHION, de suivre ce dossier ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager les démarches et signer tout acte relatif à cette décision, ainsi que tout avenant après avis du bureau.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**11. CULTURE - Modification des représentants « Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne »**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE DÉSIGNER** Monsieur **Patrice CORSETTI**, en tant que délégué titulaire, et Monsieur **Claude BÉNIER-ROLLET**, en tant que délégué suppléant, pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein des instances de l'association Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document à intervenir en lien avec cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**12. CULTURE - CTDCEAC- modification de la répartition financière**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** la nouvelle affectation des crédits (1500€) en faveur de l'école de Musique Jura Sud initialement prévus pour la réalisation d'une fresque murale à l'école Clairvaux-les-Lacs.

**DE DIRE** que les dépenses sont inscrites au budget 2024,

**DE CHARGER** Monsieur le Président de veiller à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**13. MUSEE DU JOUET - Mise en place de tarifs pour la location privatisation à compter du 20 juin 2024**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** les nouveaux tarifs du musée du Jouet à compter du 20 juin 2024.

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**14. MUSEE DU JOUET - Actualisation des articles 4 et 29 du règlement de visite**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le nouveau règlement de visite du musée du Jouet.

**DE CHARGER Monsieur le Président de** signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**15. ESPACE PARTAGE – demande de subvention DGD – médiathèque de Val Suran**

**a) Aménagements**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessous

	Dépenses HT	Recettes HT	
<b>Aménagement mobilier</b>	57 698€	<i>Etat DGD (DRAC)</i>	28 849€
		<i>Autofinancement</i>	28 849€
<b>Total</b>	57 698€	57 698€	

5

**DE DIRE** que Terre d'Émeraude réalisera les aménagements,

**DE SOLLICITER** les subventions auprès de la DRAC BFC,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**b) Acquisitions**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessous

	Dépenses HT	Recettes HT	
<b>Acquisition de collections</b>	6034 €	<i>Etat DGD (DRAC)</i>	3017 €
		<i>Autofinancement</i>	3017 €

<b>Total</b>	6034 €	6034 €
--------------	--------	--------

**DE DIRE** que Terre d'Émeraude réalisera les acquisitions,

**DE SOLLICITER** les subventions auprès de la DRAC BFC,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**c) Numérique**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessous

	Dépenses HT	Recettes HT	
<b>Année 1</b>	15 000€	<i>Etat DGD (DRAC)</i>	7 638€
		<i>Autofinancement</i>	7 639€
<b>Année 2</b>	23 341€	<i>Etat DGD (DRAC)</i>	11 689€
		<i>Autofinancement</i>	11 689€
<b>Année 3</b>	5 900€	<i>Etat DGD (DRAC)</i>	3 400€
		<i>Autofinancement</i>	3 400€
<b>Total sur 3 ans</b>	44 240€	<i>Autofinancement</i>	<b>22 728€</b>
		<i>Etat DGD (DRAC)</i>	<b>22 727€</b>

6

**DE DIRE** que Terre d'Émeraude réalisera les acquisitions d'outils numériques,

**DE SOLLICITER** les subventions auprès de la DRAC BFC,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**16. AIE – attribution de subvention à la société MILLET DOLE SAS**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'OCTROYER** une aide de 10 000€ à la société **MILLET DOLE SAS**, représentée par Madame Christine MILLET, Présidente, dont le siège social est situé Route de Morges – 39320 MONTREVEL au titre de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise.

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2024,

**DE CHARGER Monsieur le Président** ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **17. ZAE VAL SURAN - Vente de la parcelle cadastrée AB n°333**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'ACCEPTER** la vente de la parcelle cadastrée AB n°333 d'une superficie de 1718m<sup>2</sup> à la société La SAS Atelier du Suran, domiciliée 2 rue du Faubourg, Hameau de Lapeyrouse, 39320 Val Suran représentée par Monsieur Antonin MONNIER, Président ou toute autre personne physique ou morale qui s'y substituerait,

**DE DIRE** que les recettes sont inscrites au budget 2024,

**DE CHARGER** Maître MEYNIAL-DESMARE, notaire à Arinthod, de rédiger l'acte notarié, précisant que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

**DE CHARGER Monsieur le Président** ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **18. CRÊCHES – Modification du règlement de fonctionnement « Pause Câlin » Moirans**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE MODIFIER** le règlement de fonctionnement du multi accueil Pause Câlin à Moirans en Montagne.

7

**D'APPROUVER** le nouveau règlement.

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision ainsi que tout avenant après avis du Bureau communautaire.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **19. ACM – Tarifs camps et mini-camps 2024**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** les tarifs proposés pour l'organisation des camps et mini-camps sur les Accueils Collectifs de Mineurs de Terre d'Émeraude Communauté.

**D'APPROUVER** la facturation au prorata du nombre de jours effectués en cas de séjour écourté par la collectivité.

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### **20. BELLECIN – Tarif des stages été 2024**

##### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** les tarifs proposés pour l'organisation des stages de Bellecin lors des vacances estivales 2024.

**DE CHARGER Monsieur le Président** de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

### 21. Ecole élémentaire Arinthod – Aménagement de la cour d'école

#### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le programme de travaux du réaménagement de la cour d'école élémentaire d'Arinthod

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement

**DE SOLLICITER** l'Agence Nationale du Sport pour le financement du projet

**D'AUTORISER Monsieur le Président** à signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

### 22. Approbation du compte de gestion 2023 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant

#### **LE PRESIDENT PROPOSE :**

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023,
2. Statuant sur l'exécution du budget du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

8

**DE DECLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le trésorier du SGC Saint-Claude, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DE PRENDRE ACTE** qu'il s'agit du compte de gestion 2023 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant,

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

### 23. Approbation des comptes administratifs 2023 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée du Drouvenant

*20 h 10 Le Président quitte la salle et la parole est donnée à Grégoire LONG, Vice-Président, pour le vote des Comptes administratifs.*

#### **LE VICE PRESIDENT :**

- Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs
- Constate, aussi bien que la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- Arrête les résultats définitifs ;

*La proposition du Compte administratif principal est mise au vote :  
Résultats : 89 votants – 89 pour - 0 contre - 0 abstentions*

20 h 12 Le Président rejoint la salle

#### 24. Budget Annexe Assainissement – Décision modificative n°1

##### LE PRESIDENT PROPOSE :

**DE VOTER** la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous et référencée dans la décision modificative n°1,

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie...)	18 000,00 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL D 011 - Charges à caractère général</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
D-706129 - Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	- €	2 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 014 -Atténuations de produits</b>	<b>- €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
D-678 -Autres charges exceptionnelles	- €	21 000,00 €	- €	- €
<b>TOTAL D 67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
R-778 - Autres produits exceptionnels	- €	- €	- €	5 000,00 €
<b>TOTAL R 77 - Produits exceptionnels</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>5 000,00 €</b>		<b>5 000,00 €</b>

9

**D'AUTORISER** le Président à signer tout acte relatif à cette décision.

*La proposition est mise au vote :  
Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### 25. Contribution du contingent SDIS – Modalités financières appliquées aux communes du territoire

##### LE PRESIDENT PROPOSE :

**DE VALIDER** la répartition de la contribution des communes de Terre d'Émeraude Communauté au SDIS pour l'année 2024.

**DE FACTURER** aux communes des ex CC Petite Montagne, Pays des Lacs et Région d'Orgelet le montant de 39,61562 € par habitant selon la population municipale 2023,

**DE FACTURER** le montant de 6,49091 € par habitant aux communes de l'Ex Communauté de communes de Jura Sud dans la mesure où la contribution du SDIS était intégrée à la fiscalité de Jura SUD,

**DE DIRE** que les dépenses et les recettes sont inscrites au budget 2024,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de mettre en œuvre les dispositions de cette délibération.

*La proposition est mise au vote :  
Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

#### 26. FONDS DE CONCOURS - Attribution de fonds de concours d'investissement 2024 aux communes

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** conformément au règlement adopté, les attributions des fonds de concours d'investissement aux communes, suivantes :

Commune	Projet	Montant total du projet HT	Montant du fonds de concours attribué
Arinthod	Construction Vestiaires de football	583 967 €	10 000 €
Onoz	Réhabilitation réseau Eaux Pluviales Rue du Château	52 288 €	10 000 €
Vosbles Valfin	Réhabilitation de la route de Cornod	33 356 €	10 000 €
Pont de Poitte	Réhabilitation des bâtiments 'Foyer rural'	1 152 389 €	10 000 €
La Tour du Meix	Réhabilitation énergétique du foyer communal	291 187 €	10 000 €
Lavancia	Mise aux normes de la DECI	254 000 €	10 000 €
Orgelet	Construction d'une salle multi sports à usage principal de boulodrome	892 528 €	10 000 €
Poids de Fiole	Rénovation et extension de la mairie et salle des fêtes	602 569 €	10 000 €
Lect	Réhabilitation de l'ancienne école en salle polyvalente type tiers lieux	262 267 €	10 000 €
Nogna	Aménagements de sécurité route départementale RD678	127 165 €	10 000 €
Saugeot	Restauration du belvédère de la vierge	6 525 €	3 263 €
Chancia	Travaux de sécurisation - mise en place d'un réservoir incendie	36 712 €	8 739 €
St-Hymetière	Travaux bassin eaux pluviales Montcoux	75 831 €	10 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>122 002 €</b>

10

Des conventions d'attribution de ces fonds de concours d'investissement seront rédigées et signées avec chaque commune.

Le montant de ces fonds de concours d'investissement sera révisé selon le plan de financement définitif de réalisation des travaux.

Les crédits de ces fonds de concours sont inscrits au budget principal en section d'investissement au compte 2041412.

**D'AUTORISER** le Président à signer tout acte relatif à cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**27. Attribution fonds de concours d'investissement à la commune de Cornod – Création d'un commerce multi-services rural**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'un fonds de concours d'investissement à la commune de Cornod d'un montant de 20 000,00 € pour son projet de création d'un commerce multi-services rural, dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 44 522,78 € HT,  
Les crédits de ce fonds de concours sont inscrits au budget principal en section d'investissement au compte 2041412.

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout acte afférent à cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**28. Attribution fonds de concours d'investissement à la commune de Doucier – Aménagement de la Plage**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'un fonds de concours d'investissement à la commune de Doucier d'un montant de 55 517,62 € pour son projet d'aménagement de la plage, dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 370 117,44 € HT,  
Les crédits de ce fonds de concours sont inscrits au budget principal en section d'investissement au compte 2041412.

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout acte afférent à cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**29. Attribution fonds de concours d'investissement à la commune de Thoirette – Réalisation d'une aire de camping-car**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'un fonds de concours d'investissement à la commune de Thoirette d'un montant de 52 646,90 € pour son projet de réalisation d'une aire de camping-car, dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 109 104,15 € HT,  
Les crédits de ce fonds de concours sont inscrits au budget principal en section d'investissement au compte 2041412.

**DE CHARGER** Monsieur le Président de signer tout acte afférent à cette décision.

*La proposition est mise au vote :*

*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**30. VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE : subvention Baladins du château**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'ATTRIBUER** en complément pour l'année 2024, la subvention d'un montant de 1000€ à l'association Les Baladins du Château,

**DE DIRE** que les dépenses sont inscrites au budget,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de la signature de tout document nécessaire et à prendre toute mesure relative à la mise en œuvre de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**31. SPORTS - Gymnase et halle des sports de Moirans-en-Montagne : Approbation du Règlement intérieur**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**D'APPROUVER** le nouveau règlement intérieur du gymnase et de la halle des sports de Moirans-en-Montagne,

**DE PROCEDER** à l'affichage de ces nouveaux documents au sein des établissements concernés,

**DE CHARGER Monsieur le Président** de mettre en œuvre cette nouvelle réglementation,

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**32. ORDURES MENAGERES – Tarifs de vente des composteurs individuels**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE PROPOSER** à la vente le modèle de composteur présenté,

**DE FIXER**, le tarif des composteurs individuels à 35,00€ l'unité

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget 2024.

**DE CHARGER** Monsieur le Président signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**33. POLICE DE PUBLICITÉ – Transfert des pouvoirs de police de publicité extérieure**

**LE PRESIDENT PROPOSE :**

**DE PRENDRE ACTE** de la décision du Président de Terre d'Émeraude Communauté de renoncer au transfert automatique des pouvoirs de police de publicité extérieure.

**DE DIRE** que cette décision concerne l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté, y compris celles qui ne se sont pas opposées à ce transfert automatique afin d'avoir une cohérence sur le territoire.

**DE DIRE** que cette décision sera effective à compter du 1<sup>er</sup> Août 2024.

**DE TRANSMETTRE** la présente délibération à M. Le Préfet et à l'ensemble des Maires de la Communauté de communes.

**D'AUTORISER** le Président à prendre toute mesure pour la mise en application de cette décision.

*La proposition est mise au vote :*  
*Résultats : 91 votants – 91 pour - 0 contre - 0 abstentions*

**Fin de séance : 20 h 40**